Tribune d'Expression populaire du 19 avril 2023 par l'ASBL RENAISSANCE AFRICAINE, RENAF/Sud Kivu

Lieu : Institut NINDJA, Territoire de Kabare, Province du Sud Kivu, RDC (80 km de la Ville de Bukavu)

Participants: 55 femmes rurales et 15 hommes

Visant à prévenir et lutter contre les violences faites aux femmes et aux filles dans les mines en RDC

Que ce soit dans la sphère privée ou publique, professionnelle ou familiale, les femmes, sont soumises à des violences tout au long leur vie et ce, parce qu'elles sont femmes. Présentes partout, ces violences peuvent être diffuses ou spécifiques, directement dirigées contre certaines femmes ou globales, ponctuelles ou répétées. Les violences s'inscrivent dès lors dans un continuum qui s'ancre dans une société ou l'expression de la domination patriarcale permet de les banaliser voire de les passer sous silence. D'autres phénomènes d'oppressions peuvent également s'imbriquer, donnant lieu à des vécus de violences et de discriminations intersectionnels et spécifiques.



On parle alors d'articulation de discriminations racistes, classistes, validistes, grossophobes, etc. multipliant de ce fait le déploiement et les effets des violences. S'il existe plusieurs types de violences basées sur le genre (sexisme ordinaire, harcèlement de rue, violences conjugales, violences sexuelles, inceste, cyberviolences, exploitation sexuelle, mutilations génitales féminines, violences liées à l'honneur, mariage forcé, pornographie, féminicide, etc.), celles-ci

s'exercent de manière différente sur les personnes qui en sont victimes. Diverses mais faisant partie d'un tout, les violences exercées à l'encontre des femmes sont le fruit de rapports historiquement inégalitaires entre les hommes et les femmes et permettent le maintien de celui-ci. Ces dernières années, les différentes mobilisations sociales massives, telles que #metoo, #metooinceste, #balancetonporc,#balancetonbar, #payetontournage, #balancetonsport, etc. ont permis de visibiliser l'ampleur des violences dans notre société.

En ce sens, les récentes études à ce sujet, qu'elles soient quantitatives ou qualitatives, démontrent toute la dimension structurelle des violences, leur prévalence et la nécessité impérieuse que les pouvoirs publics considèrent la prévention et la lutte contre celles-ci comme une priorité politique1. A la sortie d'un confinement ayant créé un contexte particulièrement défavorable pour les victimes de violences faites aux femmes, les réalités et chiffres rapportés nous démontrent encore une fois l'urgence d'agir et d'adopter des politiques publiques ambitieuses pour prévenir et lutter contre ces phénomènes3.

En 2022 par exemple, 22 femmes sont décédées suite à un féminicide – forme la plus extrême des violences basées sur le genre - et 175 ont été recensées depuis 2017 dans la province du Sud Kivu selon un Rapport du 30 octobre 2022 de l'ASBL RENAISSANCE AFRICAINE, RENAF/Sud Kivu membre du Réseau Antidrogue en RDC.

Or, une société démocratique, égalitaire, solidaire et juste ne peut tolérer les violences. Les femmes, quel que soit leur âge, leur apparence, leur statut social, leur origine, etc. doivent pouvoir jouir de leur intégrité physique et psychique dans toutes leurs sphères de vie. Faisant suite à ses différents engagements internationaux et nationaux, la Belgique s'est ainsi engagée à plusieurs reprises à mettre tout en œuvre pour prévenir les violences et limiter leurs impacts.



Au Sud Kivu, (RDC), la richesse minière du pays est devenue un malheur. Comme l'a dit une survivante d'un viol lors d'une réunion religieuse à Kaniola, territoire de Walungu, province du Sud Kivu, RDC ce 18 avril 2023: «Cher Seigneur, vous nous avez donné les ressources naturelles pour soutenir notre économie locale; mais ces ressources naturelles sont devenues notre malheur; nous sommes toujours tués, victimes de violence à cause d'eux; pouvez-vous les emmener gentiment?

Depuis des décennies, hommes et femmes en RDC ont été contraints d'abandonner leurs terres au profit de la violence des groupes rebelles. Les rebelles internes (Raiya Mutomboki, Mai Mai, Yakutumba) et les rébellions externes du Rwanda, de l'Ouganda et du Burundi tuent et pillent. Ils prennent des hommes et des femmes en otages. Les femmes sont agressées sexuellement ou obligées de marteler des minéraux que les hommes extraient.

Les hommes et les femmes vivent cette violence très différemment. Les femmes sont souvent les doubles victimes de cette situation à la maison. Ils sont rejetés par leurs maris et leurs enfants, souvent forcés d'assister au viol de leurs épouses et de leurs mères. Ils sont abandonnés, souvent accusés d'être complices de leur propre viol et contraints de vivre seuls dans une pauvreté extrême sans accès à la terre.

Les femmes jouent un rôle important dans l'économie locale des villages du Sud-Kivu, traditionnellement construits sur l'agriculture, le petit commerce et l'élevage. Cependant, des

décennies de violence ont rendu trop dangereux le travail dans les champs et la production d'aliments. Les villageois ont souvent recours à l'exploitation artisanale des minéraux pour survivre. Les femmes mineures sont majoritaires car elles peuvent être moins bien payées et sont souvent faciles à manipuler. Ils travaillent dans un environnement très difficile, sans installations d'hygiène et d'eau potable. Ils sont souvent soumis au travail forcé, au pillage, à la taxation illégale, à la torture, à la violence sexuelle et à toute autre violence sexiste. Les soldats congolais et les employés du gouvernement qui facilitent le commerce illégal des abus liés aux ressources naturelles (IPIS 2005: 57) sont généralement les auteurs de la violence sexiste. Les civils travaillant dans les mines tirent également profit de la vulnérabilité des femmes mineurs. Ils violent aussi des femmes et violent parfois leurs droits.

Les enfants sont également nombreux dans les mines du Sud-Kivu et travaillent dans des conditions encore pires que celles des femmes mineurs.

Malgré leur situation précaire, les femmes minières ont beaucoup de difficulté à atténuer ou à éviter ces problèmes. Ils sont souvent illettrés et manquent de ressources. Le peu d'argent qu'ils reçoivent sert à nourrir toute la famille. Les hommes ont tendance à dépenser leur argent en alcool / drogue et en prostitution. Pourtant, les femmes sont rarement consultées sur les décisions familiales. Les besoins et les intérêts des mineurs ne sont pas non plus pris en compte.

La Banque mondiale, le code minier congolais de 2002, les lois relatives à l'exploitation des enfants et à la violence sexuelle, entre autres, ont contribué à réduire les cas de violation des droits de l'homme et de commerce illégal dans le secteur minier. Cependant, ces initiatives n'ont pas apporté de changement durable, n'ayant pas tenu compte des réalités du terrain. Par exemple, le manque de précision sur les zones minières qui a fait l'objet d'un différend entre sociétés minières et creuseurs artisanaux (cas de Mukungwe au Sud-Kivu); la présence de quelques soldats congolais dans les mines; fiscalité illégale et ainsi de suite. Les populations locales ne sont souvent pas consultées lorsque des décisions sont prises concernant la nouvelle réglementation minière au niveau national ou international. Ils deviennent des victimes passives de la situation. Ne pas être sensibilisés à la réglementation, ils sont arrêtés pour ne pas la respecter. Les femmes qui sont généralement incapables de lire ont tendance à être la plus grande victime dans cette situation. Ils ignorent souvent leurs droits et les procédures légales pour travailler dans les mines. Ils se soumettent très souvent au harcèlement sexuel pour échapper à la loi. Dans le cas de deux filles travaillant dans les mines de Mubumbano sans aucun document légal, elles se sont soumises à un arrangement sexuel pour échapper à une arrestation du commandant en chef.

Il existe certes de bonnes lois et réformes aux niveaux national et international, mais dans la pratique, elles ne sont pas bien suivies / respectées. De plus, la loi tend à se concentrer sur les soldats congolais et les groupes rebelles, qui sont les seuls responsables des violations des droits de l'homme. Ils ne tiennent pas compte du comportement négatif des citoyens ordinaires ou des anciens combattants travaillant dans les mines.

Pour donner aux hommes et aux femmes une chance de travailler dans les mines, il est essentiel de promouvoir la sécurité et le respect des droits de l'homme en élaborant une réglementation de l'industrie minière d'une manière inclusive qui affirme et / ou considère l'égalité des droits des hommes et des femmes en matière d'accès à l'information, d'accès prendre des décisions, contrôler et gérer les ressources. Les rôles des hommes et des femmes mineurs sont essentiels dans le secteur; leurs expériences et la valeur économique de leur contribution doivent être largement documentées. Les politiques et les stratégies de mise en œuvre doivent accroître la sécurité et l'autonomisation des femmes dans le secteur; et parallèlement, éduquer les hommes à soutenir les femmes dans leurs initiatives. Cela nécessitera de prendre en compte les défis auxquels font face les femmes minières, en leur donnant accès à une bonne éducation pour participer à la prise de décision et en dénonçant les cas de violation des droits des femmes dans les zones minières.

Les stéréotypes culturels ou traditionnels qui renforcent la discrimination et la maltraitance envers les femmes devraient être considérés comme un crime. Les responsables de discrimination et de mauvais traitements devraient être punis. Les auteurs ne sont régulièrement pas traduits en justice. Ils corrompent souvent les autorités judiciaires qui les libèrent peu de temps après leur arrestation. Cela décourage certaines femmes d'essayer d'accéder à la justice.



En résumé, il est important de promouvoir une législation qui contribuerait à mettre fin à la violence et aux conflits fondés sur le sexe dans l'industrie minière en général et en RDC en particulier. Il existe de nombreuses manières d'accroître l'économie mondiale en dehors de la violence. Être riche seul n'est pas sans danger, car de nombreux voisins vous envieront toujours (Proverbe local: Mashi). La violence est utilisée depuis de nombreuses années pour dominer ou contrôler le pouvoir; mais n'a rien résolu. Les femmes resteront constamment menacées tant que la réforme ne favorisera pas la sécurité des femmes dans les mines, ni leur accès aux terres toujours occupées par les rebelles, ni d'autres moyens de production tels que le petit commerce et l'élevage

Nindja/Kabare, le 19 avril 2023

Pour l'ASBL RENAISSANCE AFRICAINE, RENAF/Sud Kivu et Réseau Antidrogue en RDC

KURHENGAMUZIMU BALAGIZI Laurent

Coordonnateur de Programme, +243892165325, email : renafsudkivu@gmail.com